

Vers une société et une protection sociale solidaires

Pour avancer vers une société plus solidaire, nous avons des propositions.

Nous proposons que le travail social, sous la forme d'un grand service public de l'action sociale et médico-sociale (cf fiche), soit financé par la sécurité sociale. Ce financement permettra d'assurer les principes portés par ce grand service public de la protection sociale : unicité, égalité, universalité et solidarité.

Contrairement au système actuel et à la multiplicité des sources de financement, seul ce système pourra permettre **l'unicité du financement**.

Cette unicité du financeur n'exclura pas les différents acteurs institutionnels (Etat, départements, communes...) de l'organisation des services sociaux et médico-sociaux car ils sont, avec

d'autres acteurs (organisations syndicales, associations), indispensables à l'identification des besoins des populations dans les territoires et à l'organisation de la réponse à ces besoins.

Contrairement au système actuel et à la tendance au financement des personnes, ce nouveau financement sera **prioritairement dirigé vers les structures publiques de travail social**.

Cela permettra l'accompagnement de toutes les personnes, et surtout celles les plus en difficultés, les moins entourées et les plus éloignées de la satisfaction de leurs besoins de base.

Contrairement au système actuel et à la primauté d'enveloppe budgétaires pré-définies de façon arbitraire, ce nouveau système sera basé sur les besoins réels des populations.

.../...



Les équilibres financiers et les ajustements qu'ils nécessitent seront démocratiquement débattus, les ajustements par les recettes ne devant plus être systématiquement exclus des possibilités.

Contrairement au discours actuel, le travail social n'est pas seulement un coût, c'est avant tout un investissement.

C'est un investissement dans le contrat social, un vecteur de solidarité favorisant la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Si ce coût n'est pas assumé dans le cadre du travail social, il sera supporté et amplifié collectivement et financièrement sous d'autres formes : police, justice, santé...



Contrairement au discours actuel, les moyens financiers de cet investissement social existent. Ils résultent de choix politiques budgétaires et financiers.

En 2014, le CICE a coûté 17,3 milliards d'euros à l'Etat.

A titre de comparaison, cela représente 78% de l'ensemble des salaires versés aux travailleurs des établissements sociaux et médico-sociaux en 2014⁽¹⁾.

En réorientant les dépenses d'un dispositif fiscal (qui n'a pas créé d'emploi !) vers ces établissements, on pourrait augmenter au moins de 78%⁽²⁾ les effectifs et ainsi créer des emplois qui répondent aux besoins des populations.

Le CICE n'est qu'un exemple.

Il montre qu'il n'y a pas de carcan financier indépassable mais qu'il y a des choix politiques à réaliser.

(1) Hors secteur public.

(2) En réalité bien plus car ce chiffre suppose une structure salariale fixe. Or, les nouveaux embauchés ont en début de carrière des salaires moins élevés ce qui mécaniquement modifie la structure salariale et la rendrait relativement moins coûteuse.